



Championnats Régionaux de Cross

Dimanche 24 janvier 2016 – Parc d'activité de la Croisière Saint-Maurice la Souterraine (23)

ORGANISATION : **Avenir Athlé 23**

Sous l'égide de la **Ligue du Limousin d'athlétisme**

Avec le concours du **Comité d'Athlétisme de la Creuse et du SMIPAC**

I – REGLEMENT :

Les dispositions réglementaires peuvent être consultées sur le site de la FFA http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/livret_2015.pdf (p14 à 22).

Rappels :

- La licence peut être créée ou renouvelée jusqu'à la veille de la compétition. Cependant, pour toute création ou renouvellement effectué après le mercredi 20 janvier minuit, il est nécessaire de prévenir le responsable des engagements.
- Il est interdit d'engager un athlète dans deux courses.
- Le port et l'uniformité du maillot de club sont obligatoires au sein d'une équipe sous peine de disqualification.
- Seuls les licenciés « compétition » sont autorisés à participer.

II – ENGAGEMENTS :

Il est rappelé que les engagements sont gratuits. Toutefois, afin de limiter le nombre de dossards délivrés inutilement, il est demandé aux clubs de n'engager que les athlètes pour lesquels les chances de participation sont grandes.

Les engagements se font sur le site de la Ligue du Limousin d'athlétisme limousin.athle.com

AVANT LE JEUDI 21 JANVIER MINUIT

III – RETRAIT DES DOSSARDS :

Il se fait le jour de la compétition à la chambre d'appel. Un seul responsable est autorisé par club (pas de distribution de dossards à titre individuel).

Il est demandé de restituer les dossards inutilisés avant de repartir de la compétition. Une amende d'1€ par dossard non restitué sera facturée aux clubs concernés.

Les coureurs qui abandonnent en course doivent se signaler en remettant leur dossard au juge d'arrivée.

Chaque athlète doit se munir de 4 épingles, les épingles n'étant pas fournies par les organisateurs. Le dossard est fixé sur la poitrine et ne doit en aucun cas être plié.

Un autre dossard est donné pour les athlètes M et F des catégories « espoirs » et « masters » qui participent aux cross longs (courses 9 et 10). Ce dossard qui porte la mention « ES » ou « MA » est à fixer sur le dos.

IV – CLASSEMENTS ET TITRES ATTRIBUES :

Des titres individuels et par équipes sont attribués selon le règlement FFA.

L'exception porte sur la course N°1 des Masters 2, 3 et 4. Pour ces catégories, les titres individuels ne sont attribués que s'il y a au moins 3 arrivants ; le classement par équipes porte sur l'ensemble de ces 3 catégories.

Les poussins et éveils athlétiques sont invités à participer à une animation. Pas de classement mais une récompense est remise à tous à l'issue de cette animation.

Dans la course N°10, un club peut intégrer un Master dans une équipe de seniors. Il doit le mentionner au moment des engagements en adressant un mail spécifique à Roger MOUVEROUX (rmouveroux@free.fr). Ce master entrera comme senior dans le classement.

V – QUALIFICATIONS A LA DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Celle-ci se déroulera à Limoges Uzurat et réunira les Ligues d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et du Limousin.

Les règles de qualification sont les suivantes :

Hommes et Femmes					
Vétérans	Seniors	Espoirs	Cross court	Juniors	Cadets
25 premiers hors ceux qui comptent pour une Equipe qualifiée & terminant dans le premier 3/4 des arrivants.	25 premiers hors ceux qui comptent pour une Equipe qualifiée & terminant dans le premier 3/4 des arrivants.	Tous les athlètes de la catégorie Espoirs terminant dans le premier 3/4 des arrivants de la course. (Espoirs - Seniors)	25 premiers hors ceux qui comptent pour une Equipe qualifiée & terminant dans le premier 3/4 des arrivants.	Tous les Juniors qui souhaitent participer à condition d'avoir pris part aux Championnats Régionaux.	Toutes les Cadets qui souhaitent participer à condition d'avoir pris part aux Championnats Régionaux.

LIGUES	Hommes					Femmes			
	VE	EL	CC	JU	CA	EL	CC	JU	CA
Aquitaine	11	9	9	4	9	6	5	3	6
Limousin	5	4	4	3	4	2	2	2	3
Poitou-Charentes	8	6	8	3	4	6	6	3	4
TOTAL	24	19	21	10	19	14	13	8	13

Les trois premiers individuels des catégories Ca, Ju, Es, Se, Ma sont qualifiés directement pour les championnats de France à condition d'être classés lors de la demi-finale dans la même épreuve (règle 303.1.1).

VI – DIVERS

Départs :

Le rassemblement des athlètes se fait près de la ligne de départ, 10 minutes avant le départ de chaque course.

Affichage des résultats :

Il est effectué dans la demi-heure après l'arrivée, sur le panneau d'affichage près du secrétariat.

Remise des récompenses :

1. Individuelles : médailles offertes par la Ligue du Limousin d'Athlétisme à l'arrivée
2. Equipes : récompenses offertes par l'organisateur au podium après publication des résultats.

Buvette et restauration :

Buvette et restauration sur place dans un local chauffé. Renseignements et réservations éventuelles auprès de Vincent Lacôte, à l'adresse mail electricite.tigr@orange.fr

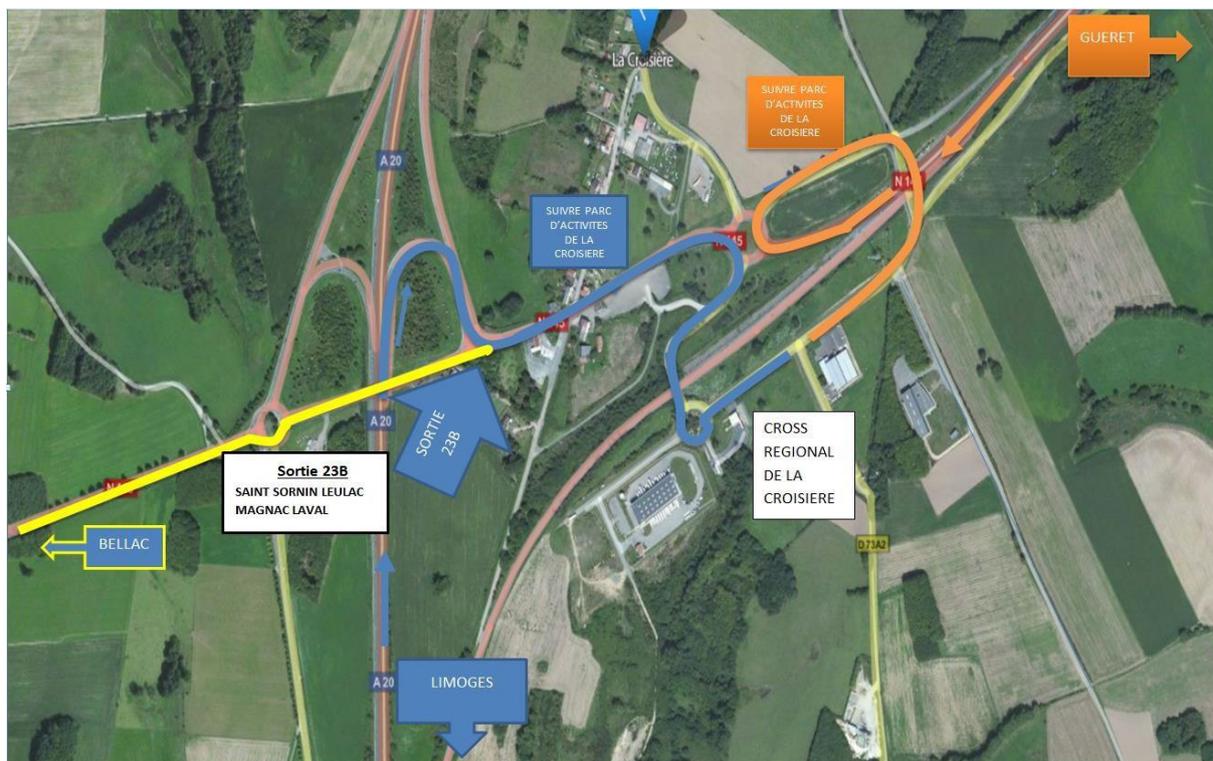
Contrôle anti-dopage :

Les dispositions sont prises pour un éventuel contrôle.

Accès au cross :

Sortie 23b de l'autoroute A20 – Parc d'activités de la Croisière.

ATTENTION : NE PAS S'ENGAGER SUR LA SORTIE 23a DIRECTION GUERET ET MONTLUCON : ELLE NE PERMET PAS L'ACCES AU PARC D'ACTIVITES DE LA CROISIERE



Animation Eveil Athlétique et Poussin :

Secours :

Assurés par UDPS

VII – JURY

Pour assurer une bonne organisation, il est impératif que le jury soit formé avant la compétition. En conséquence, chaque club doit proposer au minimum 1 personne qualifiée (officiel ou escorte dopage) à engager sur le site de la Ligue.

JURY DE BASE

Directeur de compétition : Paul-Olivier CATTEAU

Juge arbitre : Didier SERRU

Animation : David MOUGEL

Protocole : Jean Claude AVRIL

Remise dossards : Roger MOUVEROUX et Alain SCARINGELLA

Starters : Michel CHARDON

Arrivées : André CHATEAUVIEUX

Chronos : André CHATEAUVIEUX

Commissaires parcours : Paul-Olivier CATTEAU, Marcel SOUVIGNET, Daniel BERNARD

Gestion des résultats : Roger MOUVEROUX Alain SCARINGELLA

Délégué anti-dopage : Muriel DALLIER, Gilbert CARROZZA, Patrice MAHAUD Circuit
et sécurité : Vincent LACOTE

VIII – PROGRAMME

Course	Départ	Catégorie	Boucles	Distance
N°1	11h30	Masters 2, 3 et 4 Fem. et Masc.	3 G	6,4km
N°2	12h15	Eveil Athlétique F+G et Poussin(ne)s	Animation	
N°3	12h35	Cross Court Fem.	1M + 1G	3,4km
		Cadettes	1M + 1G	3,4km
N°4	13h00	Benjamines	1P + 1M	2,1km
N°5	13h20	Benjamins	2M	2,5km
N°6	13h40	Cross Court Masc.	3M	3,7km
		Cadets	4M	4,9km
N°6	13h40	Juniors G	3M + 1G	5,8km
N°7	14h15	Minimes F	1P + 1G	3km
N°8	14h35	Minimes G	1M + 1G	3,4km
N°9	14h55	Juniors F	1P + 1M + 1G	4,2km
		Espoirs Seniors Masters Fem.	1P + 1M + 2G	6,3km
N°10	15h40	Espoirs, seniors, Masters Masc.	1M + 4G	9,7km

P = petite boucle = 800m

M = moyenne boucle = 1200m

G = grande boucle = 2100m

Distance entre les points de départ et d'arrivée : 100m **IX – PLAN DES PARCOURS**

